

## Fiche de données de sécurité

### LXA339 POLVERE SPARKLING - Sparklingpowder

Fiche de données de sécurité du 10/10/2019, révision 1

#### 1. Identification

Identificateur de produit SGH  
Identification du mélange :  
Dénomination commerciale : POLVERE SPARKLING - Sparklingpowder  
Autres moyens d'identification  
Code commercial : LXA339

Usage recommandé et restrictions d'utilisation  
Utilisation recommandée :  
Usages industriels et professionnels (SU3 - SU22)  
Pigment

Identificateur du fournisseur initial  
Fournisseur :  
NUOVA S.I.V.A.M. SpA - Via Monviso, 10 - 20010 BAREGGIO (MI) - Tel. +39 02 90304.1  
Importateur:  
Quincaillerie Richelieu Ltée/Richelieu Hardware Ltd.  
7900 Henri-Bourassa Blvd. W.  
Montreal, Quebec, Canada, H4S 1V4  
Tel :+1-800-361-6000  
Emergency phone number for Canada: Canutec (613) 996-6666  
Distributeur:  
Quincaillerie Richelieu Ltée/Richelieu Hardware Ltd.  
7900 Henri-Bourassa Blvd. W.  
Montreal, Quebec, Canada, H4S 1V4  
Tel :+1-800-361-6000  
Emergency phone number for Canada: Canutec (613) 996-6666

Personne chargée de la fiche signalétique :  
msds@sivam.it

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence  
NUOVA S.I.V.A.M. SpA - Tel. +39 02 90304.1 (Lundi - Vendredi 8.00 - 15.00)  
Centre antipoison - Ospedale di Niguarda - Milano - Tel. +39 02 66101029 (24 h)

#### 2. Identification des dangers

Classification du produit dangereux  
Le produit n'est pas considéré dangereux conformément au SIMDUT 2015.

Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence  
Pictogrammes de danger:  
Aucune

Mentions de danger:  
Aucune

Conseils de prudence:  
Aucune

Dispositions spéciales  
Aucune

Autres dangers  
Aucun

Ingrédient(s) ayant une toxicité aiguë inconnue  
Aucune.

#### 3. Composition/information sur les ingrédients

Substances  
Identification de la substance :  
Code commercial : LXA339  
Aucune.

Mélanges  
N.A.

#### 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires  
En cas de contact avec la peau :  
Laver abondamment à l'eau et au savon.

## Fiche de données de sécurité

### LXA339 POLVERE SPARKLING - Sparklingpowder

En cas de contact avec les yeux :  
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

En cas d'ingestion :  
Ne faire vomir en aucun cas. CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

En cas d'inhalation :  
Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

Symptômes/effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés  
Aucun

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire  
Traitement :  
Aucun

---

#### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés et inappropriés  
Moyens d'extinction appropriés :  
Eau.  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés :  
Aucun en particulier.

Dangers spécifiques du produit dangereux  
Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.  
La combustion produit de la fumée lourde.

Produits de combustion dangereux :  
Aucun

Propriétés explosives : N.D. in volume  
Propriétés comburantes : N.D.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers  
Utiliser des appareils respiratoires adaptés.  
Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.  
Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

---

#### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence  
Porter les dispositifs de protection individuelle.  
Emmener les personnes en lieu sûr.  
Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage  
Laver à l'eau abondante.

---

#### 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention  
Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.  
Dans les locaux habités ne pas utiliser sur de grandes surfaces.  
Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.  
Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités  
Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.

Matières incompatibles :  
Aucune en particulier.

Indication pour les locaux :  
Locaux correctement aérés.

Température de stockage :  
Conserver à température ambiante.

---

#### 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle  
Aucune limite d'exposition professionnelle disponibles

Valeurs limites d'exposition DNEL  
N.A.

Valeurs limites d'exposition PNEC  
N.A.

Contrôles d'ingénierie appropriés  
Aucun

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle  
Protection des yeux :

## Fiche de données de sécurité

### LXA339 POLVERE SPARKLING - Sparklingpowder

Lunette de protection antipoussière  
Protection de la peau :  
Salopette  
Protection des mains :  
Gants adaptés de type : (EN374)  
Protection respiratoire :  
Dispositif de filtration des particules (DIN EN 143).  
Risques thermiques :  
Aucun

---

#### 9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect et couleur :	solide coloré
Odeur :	inodore
Seuil d'odeur :	N.D.
pH:	N.A.
Point de fusion/congélation :	> 235 °C
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition :	N.A.
Point éclair :	N.A. °C
Vitesse d'évaporation :	N.D.
Inflammation solides/gaz :	N.A.
Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion :	N.D.
Pression de vapeur :	N.D. (20 °C)
Densité des vapeurs:	N.A.
Densité relative :	1.370 - 1.390
Hydrosolubilité:	insoluble
Solubilité dans l'huile :	N.D.
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	N.D.
Température d'auto-allumage :	> 300 °C
Température de décomposition :	N.D. °C
Viscosité :	N.D.

---

#### 10. Stabilité et réactivité

Réactivité  
Stable dans les conditions normales  
Stabilité chimique  
Stable dans les conditions normales  
Risque de réactions dangereuses  
Aucun  
Conditions à éviter  
Stable dans des conditions normales.  
Matériaux incompatibles  
Agents oxydants  
Produits de décomposition dangereux  
Aucun.

---

#### 11. Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques  
Informations toxicologiques concernant la substance :  
POLVERE SPARKLING - Sparklingpowder  
a) toxicité aiguë  
Non classé  
Pas de donnée disponible pour le produit  
b) corrosion cutanée/irritation cutanée  
Non classé  
Pas de donnée disponible pour le produit  
c) lésions oculaires graves/irritation oculaire  
Non classé  
Pas de donnée disponible pour le produit  
d) sensibilisation respiratoire ou cutanée  
Non classé  
Pas de donnée disponible pour le produit  
e) mutagénicité sur les cellules germinales  
Non classé  
Pas de donnée disponible pour le produit  
f) cancérogénicité  
Non classé  
Pas de donnée disponible pour le produit

## Fiche de données de sécurité

### LXA339 POLVERE SPARKLING - Sparklingpowder

- g) toxicité pour la reproduction
  - Non classé
  - Pas de donnée disponible pour le produit
- h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique
  - Non classé
  - Pas de donnée disponible pour le produit
- i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée
  - Non classé
  - Pas de donnée disponible pour le produit
- j) danger par aspiration
  - Non classé
  - Pas de donnée disponible pour le produit

Substance(s) énumérée(s) dans le rapport du NTP sur les agents cancérigènes :  
Non.

Substance(s) énumérée(s) dans les Monographies CIRC :  
Aucune.

Substance(s) énumérée(s) comme cancérigène(s) OSHA :  
Non.

Substance(s) énumérée(s) comme cancérigène(s) NIOSH :  
Non.

---

### 12. Données écologiques

Écotoxicité  
Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans l'environnement.  
POLVERE SPARKLING - Sparklingpowder  
Non classé pour les dangers pour l'environnement  
Pas de donnée disponible pour le produit

Persistance et dégradation  
N.A.

Potentiel de bioaccumulation  
N.A.

Mobilité dans le sol  
N.A.

Autres effets nocifs  
Aucun

---

### 13. Données sur l'élimination

Manipulation sécuritaire et méthodes d'élimination  
Récupérer si possible. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

---

### 14. Informations relatives au transport

Numéro ONU  
Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

Désignation officielle de transport de l'ONU  
N.A.

Classe de danger relative au transport  
N.A.

Groupe d'emballage  
N.A.

Dangers environnementaux  
ADR - Polluant environnemental : Non  
IMDG-Marine polluant: no

Transport en vrac (conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC)  
N.A.

Précautions spéciales concernant le transport ou le déplacement  
N.A.

---

### 15. Informations sur la réglementation

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable au produit en question  
Cette Fiche de données de sécurité a été préparée conformément au règlement Hazardous Products Regulations (HPR) - WHMIS 2015.  
INRP - Inventaire National des Rejets de Polluants

## Fiche de données de sécurité

### LXA339 POLVERE SPARKLING - Sparklingpowder

Substances énumérées dans le NPRI:

Aucune.

Inventaire DSL - Liste des Substances Domestiques

Cette substance est non énumérée dans l'inventaire DSL.

Inventaire NDSL - Liste des Substances Non Domestiques

Cette substance est non énumérée dans l'inventaire NDSL.

Inventaire TSCA

Cette substance n'est pas énumérée dans l'inventaire TSCA.

Substances énumérées dans le TSCA:

Aucune.

États-Unis - Réglementations fédérales

SARA - Superfund Amendments and Reauthorization Act

Section 302 - Substances extrêmement dangereuses : Non.

Section 304 - Substances dangereuses : Non.

Section 313 - Liste des produits chimiques toxiques : Non.

CERCLA - Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act

Aucune substance énumérée.

CAA - Clean Air Act

Substances énumérées dans le CAA :

Aucune.

CWA - Clean Water Act

Substances énumérées dans le CWA :

Aucune.

États-Unis - Réglementations spécifiques des états :

California Proposition 65

Substances énumérées dans California Proposition 65 :

Aucune.

Massachusetts Right to know

Substances énumérées dans Massachusetts Right to know :

Non.

New Jersey Right to know

Substances énumérées dans New Jersey Right to know :

Non.

Pennsylvania Right to know

Substances énumérées dans Pennsylvania Right to know :

Non.

Composés Organiques Volatils - COV = 0.00 %

Composés Organiques Volatils - COV = 0.00 g/l

Substances volatiles CMR = 0.00 %

Carbone organique - C = 0.00

---

## 16. Autres informations

Fiche de données de sécurité du 10/10/2019, révision 1

Avertissement légal:

Les informations contenues dans ce document sont basées sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Les informations se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas une garantie de qualité spécifique. Les informations concernent un

Cette fiche signalétique annule et remplace toute édition antérieure.

ADR:	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
CAS:	Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).
CLP:	Classification, Étiquetage, Emballage.
DNEL:	Niveau dérivé sans effet.
EINECS:	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.
GHS:	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
HMIS:	Hazardous Materials Identification System
IARC:	International Agency for Research on Cancer
IATA:	Association internationale du transport aérien.
IATA-DGR:	Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aérien" (IATA).
ICAO:	Organisation de l'aviation civile internationale.
ICAO-TI:	Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).
IMDG:	Code maritime international des marchandises dangereuses.
INCI:	Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.
KSt:	Coefficient d'explosion.
LC50:	Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.

LXA339/1

Page n° 5 de 6

## Fiche de données de sécurité

### LXA339 POLVERE SPARKLING - Sparklingpowder

LD50:	Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.
NFPA:	National Fire Protection Association
NIOSH:	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP:	National Toxicology Program
OSHA:	Occupational Safety and Health Administration
PNEC:	Concentration prévue sans effets.
RID:	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.
STEL:	Limite d'exposition à court terme.
STOT:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles.
TLV:	Valeur de seuil limite.
TWA:	Moyenne pondérée dans le temps